

École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise - ENSIIE

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un établissement. École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise - ENSIIE. 2014. hceres-02026495

HAL Id: hceres-02026495

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026495>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'évaluation de l'école
nationale supérieure d'informatique pour
l'industrie et l'entreprise (ENSIIE)



Novembre 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Établissements

Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président
- Philippe Tchamitchian, directeur de la section des établissements

Au nom du comité d'experts,

- Anne-Marie Jolly, présidente du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinéa 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Sommaire



Présentation.....	7
La stratégie et la gouvernance.....	9
I – Des partenariats multiples qui ont évolué avec les politiques de site.....	9
II – Une gouvernance et un pilotage centralisés.....	10
III – Une communication externe classique pour une école d'ingénieurs	11
IV – Une politique de la qualité en développement	11
La recherche et la formation.....	13
I – Une politique de recherche dynamique, en bonne articulation avec la formation	13
II – Une stratégie de recherche affirmée dans un environnement en forte mutation	14
III – Une politique de formation attractive en lien avec la recherche.....	14
IV – Une formation opérée en symbiose avec le monde socioéconomique	16
V – Une stratégie de formation par apprentissage en reconfiguration	16
VI – Un processus d'amélioration continue efficace mais informel	16
VII – Une formation ne prenant en compte ni la recherche documentaire ni le sport.....	17
VIII – Des incitations à l'entrepreneuriat étudiant.....	17
La réussite des étudiants.....	19
I – Un encadrement très présent	19
II – Un récent système de soutien social.....	19
III – Une vie associative riche mais des progrès à faire en matière d'implication étudiante	20
La valorisation et la culture scientifique	21
I – Une valorisation mal identifiée	21
II – Une diffusion de la culture scientifique et technique dynamique mais peu structurée.....	21
Les relations européennes et internationales.....	23
Une politique de relations internationales active mais une mobilité étudiante asymétrique	23
Le pilotage et la gestion	25
I – Une procédure budgétaire qui manque de cadrage politique	25
II – Une fonction ressources humaines bien cadrée, qui pourrait toutefois optimiser la gestion de ses moyens	25

III – Une organisation financière fiable	26
IV – Une organisation immobilière et logistique qui aurait avantage à anticiper les rapprochements institutionnels engagés	26
V – Un système d'information rénové qui s'appuie sur un schéma directeur solide	26
Conclusion	29
I – Les points forts	29
II – Les points faibles.....	30
III – Les recommandations.....	30
Liste des sigles.....	31
Observations du directeur.....	33
Organisation de l'évaluation.....	35

Présentation

L'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE) a été créée en août 2006² et rattachée à l'université d'Évry-Val d'Essonne (UEVE) au titre de l'article 719.10 du code de l'éducation (la convention a été signée fin 2012). Il s'agit d'une école d'ingénieurs située dans la ville d'Évry, sous statut d'établissement public administratif (EPA), sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR). Cette création faisait suite à une forte évolution institutionnelle et culturelle puisque l'ENSIIE s'est substituée à l'Institut d'informatique pour l'entreprise (IIE) créé au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) en 1968.

Les orientations stratégiques de l'ENSIIE ont été définies dans le cadre du contrat quinquennal 2010-2014 avec le MENESR.

L'un des volets de ce contrat concernait l'implantation d'une antenne de l'ENSIIE à Strasbourg : depuis 2009, en complément du site historique d'Évry, des élèves sont accueillis à Strasbourg. L'ENSIIE a signé une convention de partenariat avec l'université de Strasbourg (Unistra) qui définit les modalités d'utilisation des locaux de l'antenne ainsi que les services des enseignants-chercheurs. Les ressources humaines de l'antenne prises en charge par l'ENSIIE se limitent à un enseignant-chercheur récemment recruté³. Le flux d'étudiants de l'antenne (40 pour l'année académique 2013-2014) s'est intensifié durant la période évaluée⁴. Parallèlement, l'ENSIIE entend continuer à affirmer pleinement son rôle dans l'avenir académique du site d'Évry.

L'ENSIIE assure en trois ans une formation « d'ingénieur généraliste en informatique »⁵ sous statut étudiant, sous statut apprenti et pour des stagiaires de la formation continue. Elle recrute des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sur le concours Centrale Supélec (CCS), des étudiants issus des licences des universités sur le concours polytechnique (Deug, option mathématiques) et des titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS). Il est également possible à des titulaires de master 1 ou de « *bachelor* » d'intégrer l'école en deuxième année.

En 2013, la commission des titres d'ingénieur (CTI) a émis un avis favorable à l'habilitation pour six ans (durée maximale), de l'ensemble des formations de l'ENSIIE, sous statut étudiant, apprenti et stagiaire de formation continue.

L'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche (IGAENR) a, en 2012, donné un avis favorable au passage de l'établissement aux responsabilités et compétences élargies (RCE). L'école n'a pas encore accédé aux RCE. Depuis 2011, l'école est certifiée Iso 9001 en matière de partenariat, de scolarité et de gestion administrative et financière.

Sur la période 2009-2012, l'ENSIIE disposait de 29 postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs (EC) d'État⁶. L'effectif des EC comprenait 28 % de femmes. Celui des agents administratifs et techniques était en moyenne de 25. En 2012, l'effectif en formation était de 445 étudiants, 6 stagiaires de formation continue (FC) et 52 apprentis.

En 2012, les dépenses de l'ENSIIE s'élevaient à 3,5 M€ dont 2,4 M€ de fonctionnement.

À Évry, l'environnement de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) a beaucoup évolué au cours de la période de contractualisation, du fait de la création de l'établissement public de coopération scientifique (EPCS) UniverSud Paris et de la fondation de coopération scientifique (FCS) Campus Paris-Saclay. Cette dernière, porteuse de l'initiative d'excellence (Idex) retenue en 2012, n'incluait pas le site d'Évry. Suite à la loi du 22 juillet 2013 relative à l'ESR, la communauté d'universités et établissements (Comue) Université Paris-Saclay (UPSay) a été créée. L'UEVE et

² L'ENSIIE a été créée par le décret n°2006-805 du 5 juillet 2006.

³ L'ENSIIE Strasbourg dispose également de deux enseignants contractuels et deux personnels administratifs contractuels.

⁴ Flux d'étudiants de l'antenne de Strasbourg : 9 en 2009-2010 ; 16 en 2010-2011 ; 18 en 2011-2012 ; 30 en 2012-2013 et 40 en 2013-2014.

⁵ Source: Rapport d'autoévaluation.

⁶ Le chiffre n'a pas évolué, sauf en 2014, où l'ENSIIE a eu une création de poste de MCF, à compter de l'année 2015.

L'ENSIIE ont intégré cette Comue. L'UPSay aura le statut d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) - Comue. Le site Paris Saclay s'étend au sud de Paris, de Versailles à Évry.

Le site évryen accueille également Télécom Sud-Paris (TSP) et Télécom Ecole de Management (TEM), écoles de l'institut Mines-Télécom (IMT) avec lesquelles l'ENSIIE a entrepris dès 2009 des actions communes relatives à la formation des élèves et à l'entrepreneuriat. L'ENSIIE, devenue en septembre 2011 école associée à l'IMT⁷, a maintenant entamé des réflexions sur d'autres types de rapprochement avec TSP, pouvant éventuellement aller jusqu'à la fusion.

De plus, la dynamique créée par l'initiative d'excellence UPSay rejaillit aussi sur la stratégie recherche de l'ENSIIE. L'école se fixe aujourd'hui comme objectif que la majorité de ses EC effectuent leurs recherches dans des établissements du site d'Évry, dans le nouveau cadre créée par la Comue. La direction de l'école, pour compenser des moyens contraints, a engagé une politique de mutualisation concernant la formation et les fonctions support avec simultanément l'Unistra, l'UEVE et l'IMT. En raison des agendas de site très contraints, l'école se trouve face à des décisions stratégiques à prendre rapidement, qui concernent aussi bien la recherche que la formation.

Les objectifs du contrat en cours se déclinent en quatre volets :

- la prise en compte des recommandations de la CTI (2006-2010),
- la préparation au passage aux RCE avec la mise en place d'une démarche qualité certifiée,
- l'intégration d'un réseau d'écoles d'ingénieurs et la mutualisation de ressources avec les partenaires de l'ENSIIE,
- la confirmation de l'antenne de Strasbourg.

Ces objectifs ont été réalisés durant la période considérée et, en ce qui concerne l'intégration dans l'IMT, les démarches sont même allées au-delà des objectifs initiaux.

Le précédent rapport d'évaluation de l'Aeres en 2009 soulignait notamment la faiblesse de l'organisation administrative et des outils de gestion, des mutualisations insuffisantes avec les établissements voisins ainsi qu'une implantation à Strasbourg à consolider. Au vu de ce rapport et des documents d'autoévaluation, le comité a plus particulièrement concentré son attention sur la stratégie de sites et de réseaux, la stratégie en matière de recherche, le pilotage et les circuits de décision et l'organisation interne de l'école.

⁷ L'IMT (statut de grand établissement) fédère les écoles sous tutelles du ministère en charge de l'industrie : écoles des mines, écoles de Télécom ; ainsi qu'une quinzaine d'écoles associées.

La stratégie et la gouvernance



La mission principale de l'ENSIIE est la formation d'ingénieurs généralistes en informatique : l'enseignement qui y est dispensé est basé sur un équilibre entre l'informatique, les mathématiques de la décision et les sciences de l'entreprise (finance, entrepreneuriat etc.). Le positionnement thématique de l'école a évolué, en se maintenant dans ce cadre généraliste, pour s'adapter à d'autres types d'entreprises que celles visées initialement (les petites et moyennes entreprises (PME) par exemple) et pour former aux métiers émergents dans ses domaines de compétence (jeux vidéo et arts numériques, technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la santé).

L'école, sans laboratoire de recherche propre, affiche néanmoins une stratégie concernant le positionnement thématique et géographique de la recherche menée par ses EC. Elle entend ainsi conforter le lien recherche-formation par une participation forte de ceux-ci et de ses étudiants aux masters de l'Unistra et de l'UPSay (cf. *infra*).

Un changement de la trajectoire de l'école s'est produit dès 2008, avec l'arrivée d'une nouvelle direction, parallèlement un accent a été mis sur la recherche avec la création d'un conseil scientifique (CS) et d'un comité stratégique ainsi qu'avec un resserrement du positionnement recherche par une direction dont les objectifs sont clairs et assumés (notamment la réduction du nombre d'axes de recherche et la limitation du nombre de laboratoires). Certains de ces objectifs ont évolué en fonction des politiques de site (cf. *infra*).

La direction de l'école, réaliste quant aux moyens financiers et humains dont elle dispose, a été amenée à faire des choix : l'ENSIIE a décidé de ne pas s'investir sur la la formation tout au long de la vie bien qu'elle accueille des stagiaires de formation continue dans certains enseignements (cf. *infra*).

I – Des partenariats multiples qui ont évolué avec les politiques de site

La direction de l'ENSIIE a identifié les agendas des politiques de site et s'y est inscrite rapidement avec la volonté forte de préserver de la visibilité d'Évry dans le domaine de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, en jouant, dans l'écosystème Saclay, sur les deux identités thématiques de la ville : santé et applications innovantes des TIC. De plus, la notion d'association telle qu'envisagée par la loi de juillet 2013 relative à l'ESR, qui concerne les relations de l'école aussi bien avec l'UEVE qu'avec l'Unistra, mais également avec l'IMT, a entraîné une inflexion de certains objectifs.

L'école a d'abord entrepris une politique de partenariats avec l'UEVE lui permettant une mutualisation efficace face à des dotations restreintes. Cette politique s'est traduite par des actions concrètes qui fonctionnent aujourd'hui correctement. Ces actions ont été rassemblées et précisées dans la convention de rattachement signée en novembre 2012⁸ en lieu et place de la convention initiale datant de 2007⁹. Le contrat d'association au sens de la nouvelle loi entre les deux établissements pourrait être rédigé et signé en fin d'année.

L'école est devenue école associée de l'IMT en septembre 2011. Depuis cette date, différents projets de mutualisation de formations (apprentissage, filière jeux vidéo et interactions numériques, entrepreneuriat) avec les deux écoles de l'IMT implantées à Évry ont vu le jour. Parallèlement à l'élaboration et à la signature d'une convention d'association (au sens de la loi de 2013) de l'ENSIIE à l'IMT votée en 2014¹⁰ par leurs deux conseils, un nouveau chantier s'est ouvert qui concerne la mutualisation des services supports avec TSP ainsi que la création d'un comité de direction commun entre les deux écoles. Ce rapprochement entre TSP et l'ENSIIE pourrait, selon les directions des deux écoles, aboutir à terme à une fusion. L'ENSIIE est présente dans le Pôle « Évry Science Innovation » (ESI), au côté notamment du Génopole, pour mettre en avant les forces propres aux établissements de recherche et d'enseignement supérieurs implantés à Évry et travaillant dans les champs du numérique et de la santé. Les acteurs d'Évry réunis dans le pôle ESI ont la volonté de déposer un projet « Initiative Sciences Innovation Territoires Economie » (Isite, dans le cadre du prochain appel à projets Idex) porté par Évry, avec la contribution de l'UPSay. Cette action influe notablement sur la stratégie de recherche de l'école, avec le projet de création d'une « Maison de

⁸ La convention avec l'UEVE est en cours jusqu'à fin 2015.

⁹ La convention de 2007 précisait en particulier l'utilisation par l'ENSIIE du logiciel de gestion financière.

¹⁰ La convention avec l'IMT a été signée le 7 juillet 2014, le décret est en cours de parution.

l'Innovation, des Sciences et de la Société » commune à plusieurs établissements du site ; ce projet participe également de la stratégie de rapprochement avec TSP.

L'ENSIIE, dans le sillage de l'UEVE, prépare son intégration dans la Comue UPSay, ce qui lui permettrait de participer à des projets relevant des Programmes d'investissements d'avenir (PIA). Les statuts de la Comue seront signés par ses membres en juillet 2014. L'UEVE et l'ENSIIE, bien que ne faisant pas partie de ses membres fondateurs, ont d'ores et déjà élaboré une offre master et doctorale commune en vue d'une intégration en tant que membre associé. Ces deux établissements souhaitent devenir membres à part entière de la Comue lors de l'évaluation à mi-parcours de l'Index 1 en 2016 ; différents responsables des fonctions supports de l'ENSIIE participent déjà aux réflexions menées sur l'organisation future d'UPSay.

Pour la direction de l'ENSIIE, la perspective d'intégration d'UPSay en tant que membre à part entière permettra à l'école de conserver sa visibilité - et donc son niveau de recrutement - et offrira des ouvertures nouvelles en formation et en recherche. Le comité estime que l'offre de formation originale de l'ENSIIE ainsi que son association avec l'IMT - même s'il n'aboutit pas à une fusion avec TSP (dont l'étude de faisabilité n'a d'ailleurs pas encore été engagée) - sont des atouts pour une bonne intégration dans l'UPSay. Grâce à la création de laboratoires et à la réalisation d'actions communs, l'association à l'IMT contribuera à maintenir un ancrage commun des écoles d'ingénieurs. Le comité attire l'attention de l'ENSIIE sur le risque d'attraction que génèrera le plateau de Saclay et sur les possibles redéploiements géographiques et thématiques des laboratoires des établissements de l'UPSay.

Le plan de développement de l'ENSIIE prévoyait la mise en place d'une antenne à Strasbourg, adossée à l'Unistra¹¹, dupliquant les formations initiales du site d'Évry. L'ENSIIE Strasbourg a accueilli 40 nouveaux élèves à la rentrée 2013, conformément aux prévisions du contrat quinquennal. Cette implantation et la forte imbrication des formations de l'école avec les masters et à terme avec Télécom Physique Strasbourg, une école interne de l'Unistra, se sont traduites par un partenariat équitable qui devrait permettre, selon l'école, de maintenir l'activité, même dans le cas où les collectivités se désengagent, à la condition qu'un minimum de postes d'EC soit créé ; le comité estime que si cette condition n'est pas respectée, une réflexion sur le maintien de l'engagement de l'ENSIIE à Strasbourg s'imposera. Un projet de contrat d'association avec l'Unistra, en date de mars 2014, est en relecture au moment de la visite, et sera signé prochainement¹².

L'ENSIIE souhaite donc maintenir ces trois conventions (selon l'article L718-16 du code de l'éducation) d'association simultanément avec l'IMT, l'UEVE et l'Unistra. Cette stratégie est pertinente par rapport aux risques d'aléas que peut rencontrer une petite école déployant des efforts permanents pour rester dans la course stratégique. Cependant, au vu des ressources humaines de l'école, le suivi de ces contrats sera sans doute lourd pour une équipe de direction relativement resserrée.

La position de l'école est claire sur ces partenariats imbriqués. Le calendrier resserré, imposé par la mise en place des Comue, conduit néanmoins à accélérer la phase de préparation des rapprochements envisagés par l'ENSIIE. La forte dynamique de ces évolutions stratégiques est parfois difficile à comprendre pour le personnel, surtout pour les EC. Le montage du projet d'Isite nécessitera par exemple que tous EC concernés appartiennent à des laboratoires du site d'Évry, ce qui n'est pas le cas actuellement pour huit d'entre eux. Si la stratégie partenariale traduit un réel dynamisme, le comité recommande toutefois à l'école de veiller à mobiliser sa communauté entre autres par une communication interne claire, pour optimiser son projet global.

II – Une gouvernance et un pilotage centralisés

La gouvernance de l'école s'appuie sur différentes instances¹³ dont les missions et rôles sont bien définis, ainsi que leurs articulations : au-delà du CA, présidé par un industriel et composé de 22 membres dont plus d'un tiers de personnalités extérieures (huit) et qui se réunit entre trois et quatre fois par an, du CS¹⁴ et du conseil des études (CE) (quatre à six réunions par an), la direction de l'école a mis en place une instance consultative annuelle pour les questions de stratégie : le comité stratégique d'établissement, constitué de membres du CA, du CS et de la direction. Le pilotage opérationnel est quant à lui assuré de manière efficace par un comité exécutif de direction hebdomadaire

¹¹ Ce projet est issu d'une sollicitation de l'université de Strasbourg et de la région Alsace suite à l'adoption, en 2007, d'un « pacte ingénieurs » par le conseil régional, dont l'objectif était d'atteindre 1 000 ingénieurs formés en Alsace en 2013 au lieu de 650 en 2007.

¹² Depuis la visite, la convention avec l'UNISTRA a été signée le 11 juillet 2014.

¹³ Source : règlement intérieur adopté par le CA du 27 septembre 2012.

¹⁴ Le CA et le CS sont des instances statutaires.

réunissant les directeurs¹⁵ et certains chefs de service (ressources humaines, technique logistique et patrimoine, scolarité, financier), soit environ une douzaine de personnes, et donnant lieu à un compte rendu produit et diffusé.

Le fonctionnement du CA est serein et la validation des choix stratégiques se fait la plupart du temps à l'unanimité.

La présentation de l'organisation de l'école à travers l'organigramme fonctionnel ne fait pas clairement apparaître les responsabilités politiques, stratégiques et administratives. On retrouve souvent les mêmes personnes dans les postes à responsabilité, ce qui est en partie inévitable dans le pilotage d'une petite structure. Le pilotage des fonctions supports, en dehors du système d'information, n'est pas séparé de la gouvernance politique de l'école. S'il est cohérent que le pilotage des missions (recherche, formation, relations internationales) demeure centralisé, on peut toutefois s'interroger sur le fait que le pilotage des fonctions supports soit assuré directement par la direction, l'école n'ayant pas identifié de poste de directeur général des services. La centralisation du pilotage de l'établissement a favorisé la proximité de la direction avec des services, mais les enjeux stratégiques liés en partie à l'évolution partenariale vont nécessiter un engagement politique et une disponibilité forts. Si ce comportement volontariste était indispensable à la mise en place de l'équipe de direction en 2008, aujourd'hui, au vu de l'évolution de la dynamique de l'école, l'organisation mériterait d'être clarifiée et les responsabilités mieux identifiées. Ainsi seraient clairement séparés le rôle stratégique et politique du rôle plus opérationnel de pilotage de l'ensemble des fonctions support. L'absence de mention de l'agent comptable dans l'organigramme devrait également être corrigée. Enfin, le comité rappelle qu'il revient à l'établissement d'inscrire les questions d'organisation à l'ordre du jour des comités techniques.

Enfin, le comité estime que l'évolution des partenariats pourrait conduire l'école à s'interroger sur la représentation des partenaires dans son conseil, notamment celle du tissu industriel alsacien, absent du CA actuellement, et à bien veiller à associer personnel et élèves aux réflexions engagées.

III – Une communication externe classique pour une école d'ingénieurs

La stratégie et la politique de communication externe sont mises en place par la direction et exécutées par une responsable communication. Elles sont supportées par un site internet actif et régulièrement mis à jour ainsi que par la présence de l'école sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Des plaquettes d'information et des newsletters sont également distribuées et envoyées comme dans de nombreuses écoles d'ingénieurs.

Il existe une très étroite collaboration avec les acteurs régionaux d'Évry et ceux de Strasbourg car l'école organise fréquemment des événements à caractère local, en cohérence avec sa stratégie de site. Il sera toutefois nécessaire qu'une politique structurée de diffusion sur une zone géographique plus large, accompagnée de moyens, soit mise en place compte tenu des champs nouveaux spécifiques dans lesquels l'école souhaite s'inscrire (arts numériques, jeux vidéo).

L'école veut tirer davantage partie de ses locaux au terme de leur réhabilitation pour une communication plus importante avec la société civile. Elle a initié cette démarche dans le cadre d'un espace « La Rotonde » dédié aux rencontres entre les élèves et les entreprises.

Il n'existe pas de plan de communication interne. Il serait souhaitable de le mettre en place en vue de garantir un niveau d'information commun sur la stratégie et les projets de l'école.

IV – Une politique de la qualité en développement

Le document d'autoévaluation transmis par l'école (bilan 2010-2013 du contrat de développement) effectue une analyse réaliste.

Conformément à son contrat quinquennal, l'ENSIIE a mis en place une politique globale de la qualité et a obtenu une certification ISO 9001 couvrant initialement les prestations de scolarité, de partenariat avec les entreprises et de gestion administrative et financière. Le nouveau certificat datant de 2013 et valable 3 ans, inclut également la formation initiale, continue et par apprentissage aux diplômés d'ingénieur en informatique. La documentation relative à la démarche qualité est mise en ligne et est disponible pour l'ensemble du personnel grâce à une structure informatique adaptée. L'implication et la motivation de la direction et du personnel tant administratif que scientifique pour la politique de la qualité sont élevées.

¹⁵ Les différents directeurs de l'ENSIIE sont : le directeur et le directeur adjoint, le directeur des relations internationales, le directeur de la formation et de la pédagogie, le directeur de la formation en alternance, le directeur de la recherche et le directeur informatique et système d'information.

Des indicateurs de pilotage sont définis dans les domaines suivants : budget et finance, ressources humaines, scolarité, relations internationales, vie étudiante, recherche, relations avec les entreprises, communication, centre de ressources informatiques, patrimoine et services généraux, pédagogie (statuts étudiant et apprenti) et pilotage. Ces domaines d'activité sont évalués par rapport aux objectifs fixés et le cas échéant mis à jour ou complétés.

Des audits internes et externes sont réalisés selon le schéma défini. L'audit externe réalisé en 2013 est valable 3 ans. Entre temps, les audits peuvent être effectués en interne. L'audit externe du 21 mai 2012 indique six observations et ne fait état d'aucune non-conformité. Les actions correctives et préventives concernant ces observations ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

La recherche et la formation

L'ENSIIE dispose d'un potentiel théorique de recherche qui comprend 7 professeurs des universités (PR) et 18 maîtres de conférences (MCF), dont 3 postes actuellement vacants qui seront mis au concours lors de la campagne 2014-2015 (deux de ces postes sont utilisés comme supports d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (Ater) et un poste est utilisé pour accueillir des professeurs invités). Parmi les EC de l'école, 11 sont titulaires d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) et 8 sont recensés comme n'ayant pas d'activité de recherche.

L'ENSIIE n'a pas de laboratoires en propres. Ses EC sont répartis dans six laboratoires de recherche¹⁶ dont deux desquels l'établissement est cotutelle (Lamme et Ibisc) : 8 EC au centre d'étude et de recherche en informatique et communications Cedric (équipe d'accueil (EA) du Cnam), localisé à Paris, autour des thématiques des méthodes formelles et logiciels sûrs et de l'optimisation combinatoire, 3 EC au laboratoire informatique, biologie intégrative et systèmes complexes Ibisc (EA, UEVE) autour des thématiques de la réalité virtuelle et l'apprentissage statistique, 4 EC au laboratoire de mathématiques et modélisation d'Évry Lamme (unité mixte de recherche (UMR), CNRS, UEVE) autour des mathématiques financières et de l'apprentissage statistiques, 2 EC au laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur statistique et génome Limsi (unité propre de recherche (UPR), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), associée à l'université Paris sud) autour du traitement automatique du langage, 1 EC au laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie Icube (UMR, CNRS, Unistra) dans le domaine des grilles de calcul et de l'informatique dans les nuages.

Les EC de l'ENSIIE sont globalement bien insérés dans leurs laboratoires d'accueil respectifs au sein desquels ils exercent des responsabilités ou des mandats et participent activement aux projets de recherche.

I – Une politique de recherche dynamique, en bonne articulation avec la formation

La politique mise en œuvre durant le dernier quinquennal a permis des progressions notables dans la réalisation des orientations stratégiques du projet de l'établissement. À cet égard, il convient de souligner que les points de fragilité en matière de politique de recherche¹⁷ identifiés lors de la dernière évaluation de l'école par l'AERES ont été traités de manière satisfaisante.

Les relations avec les laboratoires partenaires ont été formalisées par des conventions bilatérales. L'ENSIIE est tutelle secondaire des laboratoires Lamme et Ibisc.

La politique de la recherche au sein de l'école est définie par un conseil scientifique, créé en 2008, qui se réunit à une fréquence d'une fois par an, et assurée par une direction de la recherche qui traite des questions opérationnelles.

Malgré le manque de moyens dont souffre l'ENSIIE, elle soutient la recherche via des décharges de service pour les EC nouvellement recrutés, l'allocation de mois invités et le soutien de projets de recherche inter-équipes (budget annuel d'environ 30 k€).

L'articulation entre la recherche et la formation correspond à un choix stratégique de l'établissement. Cette articulation se traduit par un engagement de l'ENSIIE dans le montage des masters de recherche au sein de l'UPSay (cf. *infra*), masters qui sont proposés en double cursus pour les élèves de l'ENSIIE, par un renforcement du partenariat avec les laboratoires associés de l'UEVE dont plusieurs chercheurs participent aux enseignements de l'école, et enfin par une sensibilisation des élèves de l'ENSIIE à la recherche tout au long de leur cursus, avec notamment des possibilités de stages en laboratoire dès la première année. Comme conséquence de cette politique, un nombre

¹⁶ A l'heure actuelle, aucun de ces laboratoires n'est hébergé à l'ENSIIE.

¹⁷ Rapport AERES de 2009 : « absence de direction de la recherche et de conseil scientifique ; thématiques de recherche fixées par les laboratoires ; absence d'une stratégie claire de recherche par voie de conséquence ; trop grand nombre de thématiques de recherche en cours ; relations avec les laboratoires du CNAM ou de l'UEVE à formaliser ; difficultés à instaurer ou maintenir une culture de recherche au sein de l'école, étant donnée la localisation géographique de certains laboratoires... ».

significatif d'élèves de l'ENSIIE (environ un tiers des promotions actuelles de 150 élèves par an) s'inscrit en master de recherche au cours de la 3^{ème} année et plusieurs d'entre eux (de 10 à 15 diplômés) poursuivent en doctorat.

Les EC de l'équipe de recherche Ibisc (UEVE) sont rattachés à l'école doctorale « SITEVRY » de l'UEVE sur le site d'Évry et ceux du CEDRIC sont rattachés à l'école doctorale « EDITE ». Fin 2013, 18 doctorats étaient en cours sous la responsabilité d'EC rattachés à l'ENSIIE. Au cours de la période évaluée, 14 thèses de doctorats ont été soutenues.

II – Une stratégie de recherche affirmée dans un environnement en forte mutation

Une stratégie de recherche claire a été mise en place depuis 2008 qui s'appuie sur les points forts de l'école (*i.e.* son potentiel de recherche, son positionnement thématique original, la qualité de ses élèves) tout en essayant de tirer profit de l'écosystème d'Évry ainsi que des opportunités nouvelles liées au projet UPSay. Il convient d'analyser la stratégie de recherche de l'ENSIIE par rapport à deux éléments majeurs :

- pour des raisons historiques, les activités de recherche de l'ENSIIE sont caractérisées par une grande disparité thématique qui a pour corollaire une dispersion des EC dans de nombreux laboratoires. Ceci a eu pour effet d'une part de limiter la capacité de l'école à influencer sur les choix en matière de politique de recherche et d'autre part de rendre difficile la construction d'un cadre conventionnel clair et formalisé qui définit les modalités d'accueil des EC dans l'ensemble des laboratoires partenaires ;
- les activités de recherche de l'ENSIIE s'inscrivent dans un environnement en mutation, influencé notamment par l'Idex Paris-Saclay, structuré autour de la fondation de coopération scientifique Campus Paris-Saclay et son projet de création d'une université de dimension internationale. Ces projets conduisent à des restructurations majeures des activités de recherche hébergées actuellement sur le site d'Évry.

Dans ce contexte, l'ENSIIE a mis en place une politique de recherche qui se traduit principalement par des orientations scientifiques et une politique partenariale sélectives en cohérence avec les choix structurants de sa stratégie d'établissement, à savoir : un resserrement des thématiques qui permet une meilleure concentration de son potentiel de recherche dans un nombre limité de laboratoires en tutelle secondaire, une forte inscription dans la dynamique de la future UPSay, et l'intégration dans l'IMT.

Dans cet objectif, l'ENSIIE a procédé à un recentrage des axes de recherche soutenus par l'école autour des méthodes formelles et des logiciels sûrs d'une part et d'autre part les mathématiques appliquées (optimisation, apprentissage et mathématiques financières). Par ailleurs, l'ENSIIE a mis en place une politique de recherche partenariale sélective qui vise un ancrage sur le site d'Évry et de l'UPSay. En conséquence, l'école a renoncé à demander la tutelle secondaire du Cedric et envisage de relocaliser à très court terme les 8 chercheurs actuellement au Cedric sur le site d'Évry pour les intégrer dans le laboratoire services répartis, architectures, modélisation, validation, administration des réseaux Samovar (UMR CNRS, TSP), sur lequel l'école exercera une tutelle secondaire.

Si le principe d'intégration dans Samovar est acquis, il subsiste toutefois un certain nombre de difficultés liées aux modalités d'accueil des EC de l'ENSIIE. Les conditions d'admission dans le laboratoire ne sont pas encore clairement définies ainsi que l'impact de cette intégration sur la structuration actuelle de Samovar. Lors de cette restructuration, il conviendra d'éviter la dispersion géographique du laboratoire et des équipes de recherche. Il est également essentiel d'inscrire cette restructuration dans une réflexion plus globale qui tienne compte de l'impact inévitable qu'aura la création de l'UPSay sur les activités de recherche aujourd'hui menées sur le site d'Évry : il est prévu par exemple qu'une partie de Samovar quitte Évry pour s'installer sur le plateau de Saclay.

III – Une politique de formation attractive en lien avec la recherche

L'ENSIIE forme ses ingénieurs en trois ans. Elle délivre deux titres d'ingénieurs diplômés qui sont habilités par le MENESR : d'une part un titre sans spécialité, en formation initiale sous statut étudiant (445 élèves en 2012) qui constitue la formation phare de l'école et, d'autre part, un titre dans la spécialité « informatique », en formation initiale sous statut apprenti (52 élèves en alternance en 2012) et en formation continue (6 stagiaires en 2012). L'offre de formation est riche, construite avec une bonne articulation entre la licence et le master.

La formation est construite selon les trois lignes de force sur lesquelles repose l'identité de l'école : l'informatique, les mathématiques de la décision et les sciences de l'entreprise.

La formation initiale sous statut étudiant comprend un tronc commun (identique sur les sites d'Évry et de Strasbourg) qui regroupe les enseignements fondamentaux. Elle est organisée sur les trois premiers semestres, complétée par une matrice d'enseignements optionnels proposés à partir du 4^{ème} semestre. Ces enseignements

conduisent à plusieurs parcours de spécialisation en informatique (système/réseau/sécurité, réalité virtuelle et systèmes intelligents, science des données, génie logiciel), ainsi qu'en modélisation mathématique, statistique et finance. À Strasbourg, l'ENSIIE et l'Unistra proposent des parcours de masters convergents qui s'appuient sur les recherches effectuées dans les laboratoires Icube et Irma.

L'école ne développe pas d'ingénierie pédagogique s'appuyant sur les TIC et n'a pas de politique prospective en la matière (absence de *massive open online courses* (Moocs) notamment). Ce serait pourtant une piste de développement intéressante pour une école spécialisée en informatique. Par ailleurs, l'environnement numérique de travail est peu utilisé par les élèves. La richesse de l'offre de formation est rendue possible par une politique de mutualisation des enseignements et de double diplomation construite avec les partenaires locaux de l'école, aussi bien à Évry qu'à Strasbourg.

L'ENSIIE est partie prenante de deux masters cohabilités avec l'École Polytechnique, Télécom ParisTech, l'école nationale supérieure de techniques avancées Ensta ParisTech et le Cnam pour l'un¹⁸ et avec l'UEVE et TSP pour l'autre¹⁹. Les élèves de l'ENSIIE ont également la possibilité de s'inscrire, en bi-cursus, notamment, dans les masters "Sciences et Ingénierie" spécialité « Réalité Virtuelle et Systèmes Intelligents » RVSI porté par l'UEVE et TSP, "Ingénierie Mathématique" spécialité "Ingénierie Financière" porté par l'UEVE, "Informatique" spécialité « des concepts aux systèmes » Cosy porté par l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et TSP, ainsi que dans plusieurs parcours M2 de l'UPSay. Ils ont également la possibilité de suivre, en parallèle du cursus ingénieur, les enseignements du mastère spécialisé « Management de l'Innovation, Intrapreneuriat et Entrepreneuriat » accrédité par la conférence des grandes écoles (CGE) et bénéficiant d'une cohabilitation ENSIIE, TSP et TEM, ainsi que d'obtenir un double diplôme "ingénieur - manager" avec TEM. Enfin, les élèves inscrits en première année ont la possibilité d'une double inscription en licence de mathématiques à l'UEVE, possibilité fortement appréciée comme le montre la progression du nombre d'inscriptions à la rentrée 2013²⁰.

Cette stratégie d'alliances pédagogiques, qui a fait ses preuves à Évry, est également développée sur le site de Strasbourg où les élèves de l'ENSIIE peuvent suivre des masters de l'Unistra avec lesquels des enseignements sont mutualisés (masters "Informatique" spécialités « Réseaux Informatiques et Systèmes Embarqués » Rise, « Informatique et Sciences de l'Image » Isi et « Ingénierie du Logiciel et des Connaissances » ILC).

Les liens directs avec la recherche, offerts aux élèves par ces partenariats académiques, contribuent à un affichage fort de la formation par la recherche à l'ENSIIE.

La double diplomation est permise par un dispositif d'équivalences et de supplément au diplôme qui respecte les règles en la matière. Bien qu'exigeant en termes de travail supplémentaire de la part des élèves, ce dispositif trouve l'adhésion d'un nombre significatif d'entre eux. Il conviendrait néanmoins d'être vigilant sur la communication par rapport à ce dispositif auprès des élèves, notamment afin de consolider leur processus d'orientation.

Cette politique dynamique de mutualisation des enseignements et de double diplomation est certainement un facteur d'attractivité pour l'ENSIIE, notamment grâce aux spécialités de M2 auxquelles les élèves ont accès. Cette politique est en phase avec les projets d'évolution de l'école, tant en termes de relations partenariales (notamment avec TSP, intégration à l'UPSay, participation au Génomopole), que sur le plan de l'évolution de son offre de formation en réponse aux besoins de nouveaux métiers, en particulier en bio-informatique et en réalité virtuelle. Il s'agit d'une politique qui procède d'une stratégie claire d'ancrage sur Évry d'un pôle d'enseignement supérieur riche et cohérent. Au sein de ce pôle, le comité estime que le projet de rapprochement de l'ENSIIE et de TSP est une opportunité pour trouver une solution au déficit en ressources humaines de l'école. Il conviendra de bien travailler les conditions de ce rapprochement afin de préserver l'identité de l'offre de formation de l'ENSIIE. Le partenariat avec l'UEVE paraît équilibré, l'école contribuant ainsi au renforcement des effectifs des formations de l'université.

Il convient enfin de noter que les partenariats académiques comportent néanmoins des éléments de fragilité interne dont il faudra tenir compte : ils reposent sur la forte implication d'un très petit nombre d'EC de l'école et, pour plusieurs masters non cohabilités, le système de compensation n'est pas formalisé. De plus, le développement du site strasbourgeois de l'ENSIIE ne saurait se poursuivre avec succès sans renforcement conséquent des ressources humaines du site.

¹⁸ Master parisien de recherche opérationnelle MPRO.

¹⁹ Master "Informatique" spécialité « Modèles, Optimisation, Programmation et Services » MOPS.

²⁰ Le nombre d'inscrits a augmenté chaque année : il est passé de 25 élèves en 2010 à 80 élèves à la rentrée 2013 (près de la moitié de la promotion).

IV – Une formation opérée en symbiose avec le monde socioéconomique

Plus de 20 % du volume d'enseignement est assuré par des professionnels d'entreprise. L'ENSIIE, qui est membre fondateur du « Pôle Scientifique d'Évry Vals de Seine », joue un rôle significatif dans l'écosystème scientifique et industriel d'Évry. Par ailleurs, depuis 2012, l'ENSIIE a rejoint l'incubateur Télécom (avec TSP et TEM). L'école implique ses élèves dans l'organisation de séminaires, conférences et interventions d'industriels, et projette de densifier le programme de ces actions, notamment par des événements originaux (petits déjeuners thématiques par exemple). La direction de l'école s'appuie également sur des élèves volontaires pour l'assister dans le processus de collecte de la taxe d'apprentissage ; l'investissement des élèves dans cette activité d'intérêt collectif, par ailleurs formatrice, est pris en compte par une bonification de leur évaluation pédagogique.

En outre, en phase avec la stratégie d'ouverture de l'ENSIIE sur le monde des PME, le rapprochement avec l'IMT (et donc avec TEM) est de nature à favoriser la mise en place d'une filière de formation à l'entrepreneuriat susceptible de densifier les relations de l'école avec les entreprises.

On note que la direction de l'école est investie dans le projet de développer à Évry un axe « culture et numérique, contribuant ainsi à une qualification supplémentaire du site sur un thème original.

Le taux de réponse des diplômés aux enquêtes diligentées par l'école, ainsi qu'un réseau aidant les élèves dans leur recherche de stage et les nouveaux diplômés dans leur insertion professionnelle, sont une illustration supplémentaire de la proximité entre l'ENSIIE et le monde socio-économique.

L'ENSIIE entretient également des relations étroites avec les entreprises petites et grandes. Celles-ci sont représentées au CA, CS et au CE de l'école, et un espace leur a été dédié dans l'école. De nombreuses initiatives communes (parrainage des promotions, forum, conférences, etc.) sont en place afin d'intégrer au mieux le monde de l'entreprise dans l'école, favoriser la reconnaissance de l'ENSIIE par le monde socioéconomique et l'intégration des stagiaires et diplômés en entreprise. Cette politique de proximité est efficace au vu des statistiques d'insertion.

La volonté de l'école d'augmenter le rythme de conférences présentées par des représentants de l'entreprise à une fréquence hebdomadaire répond directement à une demande des élèves. La modification du calendrier universitaire qui a été nécessaire pour intégrer ces conférences au planning témoigne bien des liens qui existent entre l'école et les entreprises qui recrutent les diplômés ingénieurs.

V – Une stratégie de formation par apprentissage en reconfiguration

Le parcours de formation par apprentissage est le seul conduisant à une spécialité (informatique). Il est opéré avec le centre de formation des apprentis (CFA) de l'UEVE. Les apprentis bénéficient d'un dispositif de formation qui leur est spécifique pendant les quatre premiers semestres. Ils rejoignent les élèves au cours du cinquième semestre. Comme pour les élèves, le dernier semestre est consacré au projet de fin d'études. Le rythme d'alternance est court (trois jours par semaine en entreprise), ce qui restreint les entreprises partenaires à la région Île-de-France. L'effectif d'élèves sous statut apprenti est de l'ordre de 10 % de l'effectif total. Le nombre de stagiaires en formation sous le régime de la formation continue est marginal.

Depuis la dernière rentrée universitaire une partie de la formation des apprentis est mutualisée avec TSP, qui a sa propre formation par apprentissage. Pour autant, les spécialités sont différentes et les diplômes aussi. Cette démarche s'est traduite par une baisse temporaire du nombre d'apprentis pour l'année universitaire en cours afin d'être cohérent avec le potentiel enseignant disponible.

VI – Un processus d'amélioration continue efficace mais informel

La taille de l'école permet à l'équipe pédagogique de détecter très tôt les éventuels problèmes des élèves face aux enseignements, et à la direction de la formation et de la pédagogie de réagir en conséquence. Cependant, on note que ce processus n'est pas inscrit dans un cycle complet d'amélioration continue. De fait, les élèves ne peuvent pas mesurer l'impact de leur évaluation des enseignements, et ce malgré le relais d'une association d'étudiants (« Le Lien »).

Globalement, les directives émanant du processus de Bologne sont respectées. L'absence de semestrialisation était un point faible de la précédente évaluation AERES. Elle a été mise en place en 2010 et elle est aujourd'hui opérationnelle. Un problème demeure qui concerne le total d'ECTS correspondant à la validation d'une année de formation. En effet, les ECTS correspondant à la validation d'un stage sont comptés en plus des 60 ECTS capitalisés après validation de la totalité des enseignements d'une année universitaire. Il conviendrait d'inclure la validation du stage de l'année N dans les 60 ECTS relatifs à la validation de cette année.

VII – Une formation ne prenant en compte ni la recherche documentaire ni le sport

Alors que la mutualisation des enseignements de langues entre l'ENSIIE, l'UEVE et TSP constitue un exemple de coopération entre université et écoles d'ingénieurs, on peut regretter un manque de visibilité sur l'utilisation qui est faite des ressources documentaires mises à disposition par l'UEVE. En particulier, on ne voit pas d'interaction entre la pédagogie et les professionnels des techniques et ressources documentaires ; par ailleurs, depuis 2013, l'école ne demande plus de formation en recherche documentaire. Il est souhaitable que l'ENSIIE mette en place une politique incitant les élèves à se former en matière de recherche documentaire et à bénéficier des services de la bibliothèque universitaire.

Il convient par ailleurs de souligner que, si les élèves de l'ENSIIE ont accès à la bibliothèque de l'UEVE, ils ne peuvent accéder aux bibliothèques de l'UPSay. Pour le moment, seuls les masters et les doctorants ont fait l'objet d'actions communes avec l'UPSay. Les autres mutualisations à mettre en oeuvre devront être inscrites dans les conventions d'association puis de membre.

Le sport n'est actuellement pas pris en compte dans la formation alors que l'école pourrait tirer profit de l'environnement universitaire à cet effet.

VIII – Des incitations à l'entrepreneuriat étudiant

L'ENSIIE a mis en place une politique globale destinée à favoriser l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat de ses élèves. Grâce à une collaboration étroite avec l'incubateur commun ENSIIE, TEM et TSP, l'ENSIIE dispose tant de l'infrastructure que des compétences nécessaires pour accompagner les projets de création d'entreprise. Elle peut également s'appuyer sur les compétences disponibles à l'UEVE.

Le récent mastère spécialisé, coaccrédité par TEM, TSP et l'ENSIIE, fait partie intégrante de la formation dispensée. À Évry, elle est soutenue par la participation des élèves au « Challenge Projets d'Entreprendre » organisé par l'incubateur. Les étudiants-entrepreneurs peuvent bénéficier d'un ensemble complet de formations permettant de mener à bien leurs projets entrepreneuriaux. Sur le site de Strasbourg, les élèves de l'ENSIIE participent également aux divers concours en la matière (« Prix AlsaceTech », « Startup week-end », etc.).

La réussite des étudiants

L'insertion professionnelle des diplômés est suivie par un observatoire de l'insertion mis en place avec l'association des anciens élèves (« A3iE »), L'ENSIIE participe aux enquêtes d'insertion « Ingénieurs et scientifiques de France » (IESF) et CGE. Plus de 60 % des diplômés ont un contrat de travail avant la sortie de l'école. Les salaires des diplômés se situent dans la moyenne haute des écoles d'ingénieurs.

I – Un encadrement très présent

La taille de l'établissement favorise la proximité entre les élèves et l'équipe pédagogique. Celle-ci peut donc proposer aux élèves un accompagnement personnalisé pour les aider à définir un projet professionnel dès la fin de la première année. Ce processus de réflexion joue un rôle déterminant par la suite dans l'accès aux différents parcours et masters. Cependant, ce processus n'a pas semblé au comité encore tout à fait compris et inscrit dans les habitudes des élèves.

En plus de cet accompagnement, il existe un dispositif de soutien permettant aux élèves de s'intégrer au mieux dans l'école en fonction de leur filière de recrutement. Il se caractérise par un parcours différencié au premier semestre aidant les étudiants à combler leurs lacunes, doublé d'un soutien scolaire proposé par les enseignants pour les élèves ayant le plus de difficultés²¹.

La politique de recrutement des élèves a fait l'objet d'une réflexion au CA et au CE, au regard des évolutions partenariales et du rapprochement avec l'IMT : l'école, qui recrute actuellement par la voie du concours Centrale-Supelec, va évoluer vers un recrutement par la voie du concours Mines-Ponts. Il convient de noter que cette réflexion stratégique cruciale suscite des interrogations de la part d'une partie des usagers et du personnel de l'école : il sera utile de communiquer davantage sur ces évolutions. Par ailleurs, il faut saluer une volonté de conventionnement avec divers établissements formant à Bac+2 pour faciliter les admissions sur titres. L'école s'engage ainsi à accepter les meilleurs éléments envoyés par ses partenaires privilégiés.

Malgré sa bonne implantation locale, il est surprenant de constater que l'établissement ne mette pas en place ou ne favorise pas d'initiatives créant un lien entre les lycéens et ses élèves, qu'il s'agisse d'initiatives institutionnelles ou associatives, alors même que les thématiques d'études à l'ENSIIE sont à même d'enthousiasmer un public de la tranche d'âge considérée. Le comité encourage l'ENSIIE à initier des actions de sensibilisation et d'orientation des élèves du secondaire vers l'enseignement supérieur.

II – Un récent système de soutien social

L'école compte un taux de boursiers variant ces dernières années entre 29 et 31 % de ses effectifs²². Elle met par ailleurs en place un soutien social pour les élèves rencontrant des difficultés matérielles. Cet accompagnement se traduit par le support d'un secrétariat qui permet d'orienter les élèves vers les différentes structures plus à même de les soutenir comme le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous). L'école propose aussi, à la discrétion de la direction, une exonération des frais d'inscriptions et dispose dans l'école de quelques logements que la direction peut attribuer à certains élèves. Si l'initiative est louable, on peut regretter que les procédures ne soient pas plus formalisées et collégiales.

La précédente évaluation pointait les difficultés d'accès des élèves de l'ENSIIE aux différents services inter-universitaires (médecine préventive, documentation, sport). Cette situation ne s'est pas améliorée, mais la convention en cours avec l'UEVE devrait permettre aux élèves d'utiliser les services de l'université. Il est à noter qu'à la date de l'évaluation, les élèves de l'ENSIIE utilisent encore peu ces possibilités. Il conviendra de mesurer la fréquentation de ces services par les élèves de l'ENSIIE. Cette difficulté se retrouve également sur le site de Strasbourg.

²¹ En formation initiale, le taux d'échec était de 0,8 % en 2010-2011 et de 0,9 % pour 2011-2012. Le taux de redoublement était de 10,2 % pour l'année 2010-2011 et de 16,2 % en 2011-2012.

²² À titre de comparaison, le taux de boursier de l'UEVE en 2013-2014 était de 35 %.

III – Une vie associative riche mais des progrès à faire en matière d'implication étudiante

La vie associative de l'ENSIIE est importante et accompagnée par la direction. Cette proximité se double d'une relation plus formelle dans la préparation des grands moments de la vie de l'école (remise des diplômes, accueil des élèves, etc.). L'école soutient financièrement les associations et l'attribution de subvention fait l'objet d'une négociation annuelle sur projet.

Les élèves semblent concentrer leurs activités vers des actions internes, et ne pas promouvoir des actions ouvertes sur la ville, par exemple. Le bureau des élèves (BDE) est responsabilisé dans le choix de ses actions par un dialogue constant avec l'administration. Les événements culturels organisés par la direction autour des arts numériques et l'ouverture d'une salle des partenaires auront sans doute un effet positif sur cette tendance aut centrée.

Les élèves du site d'Évry ont développé un fort sentiment d'appartenance. Les transferts d'élèves entre les deux sites de l'école, en cours de scolarité, restent exceptionnels et le brassage n'est pas automatique. La direction aura intérêt à continuer à encourager les activités communes aux deux sites afin de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance commun.

L'association des anciens élèves apporte son soutien à l'administration de l'ENSIIE en participant à la vie de l'école (remise des diplômes, soirées de rencontres) et en co-organisant la collecte de la taxe d'apprentissage (200 k€ collectés en 2012).

L'école soutient l'association des anciens en la subventionnant à hauteur de 20 k€ par an. Cependant, malgré une présence physique d'un secrétariat à l'ENSIIE, l'association rencontre des difficultés à faire adhérer plus de 20 % des jeunes diplômés. Elle apporte pourtant un réel service aux élèves en les aidant à trouver des stages. Ce problème est, entre autres, dû à une faible collaboration avec l'école au niveau de l'accueil des primo-entrants. En effet l'association des anciens n'est pas très présente auprès des jeunes intégrés.

Par ailleurs, le mode de désignation des élus élèves dans les conseils induit des mandats d'une durée d'un an²³. Ainsi, malgré une bonne participation aux différents conseils, les usagers ne sont pas toujours parties prenantes des réflexions stratégiques de l'école. Des mandats plus longs permettraient aux élèves de mieux se saisir des problématiques de l'école. De plus, les élus élèves ne bénéficient d'aucune formation spécifique : cela ne leur permet pas de s'approprier leurs missions et d'être proactifs au sein des conseils. Il pourrait être opportun de les mettre en relation avec les associations chargées de ce type de formation.

²³ L'article 10 du décret 86-40 oblige l'ENSIIE à avoir des représentants élèves de chaque promotion 1A, 2A, et 3A. Les élections sont donc annuelles.

La valorisation et la culture scientifique



I – Une valorisation mal identifiée

L'ENSIIE n'a pas de laboratoires de recherche en propre. De ce fait, la valorisation des résultats de la recherche de ses EC est confiée aux laboratoires partenaires. Les questions liées aux modalités de publication, de communication et de gestion de la propriété intellectuelle sont formalisées dans le cadre de conventions bilatérales avec les établissements et les laboratoires partenaires. Cependant, les EC de l'ENSIIE ne semblent pas très informés de ces modalités (bien que les conventions soient disponibles sur l'intranet de l'école) ; de même, les différents outils de transfert et de valorisation disponibles au niveau des laboratoires partenaires ne sont pas bien maîtrisés par les EC rencontrés lors de la visite. Du fait d'une gestion des contrats et brevets qui reste l'apanage des laboratoires d'appartenance des EC de l'école, l'école n'a pas facilement accès aux informations y afférant.

Pour la période 2009-2013, les EC de l'ENSIIE ont participé à 25 contrats de recherche ou projets de l'agence nationale de la recherche (ANR), gérés principalement par les laboratoires partenaires. Le nombre de contrats de recherche gérés directement par l'ENSIIE reste faible (deux projets). Il serait intéressant de mettre en place un plan de communication auprès des entreprises afin d'augmenter le nombre de contrats de recherche industrielle propres à l'école. Les EC de l'ENSIIE ont été auteurs ou co-auteurs de 58 publications internationales et ont participé à 112 conférences internationales.

II – Une diffusion de la culture scientifique et technique dynamique mais peu structurée

L'ENSIIE est largement impliquée dans la diffusion et dans la dissémination de la culture scientifique et technique. Au travers d'un ensemble d'initiatives (notamment la « Semaine Internationale des arts numériques et alternatifs » (Siana)) elle est acteur local important et reconnu.

Elle collabore étroitement avec la communauté d'agglomération centre Essonne, notamment à l'occasion de la création de l'espace « La Rotonde ». Dans le cadre du Pôle « Évry Sciences et Innovation », l'ENSIIE est un membre actif dans la promotion de l'excellence scientifique et la valorisation de la recherche, notamment par l'organisation et la participation à des colloques et événements divers.

Si la diffusion de la culture scientifique et technique est une activité réelle de l'ENSIIE, elle aurait toutefois besoin d'être politiquement mieux structurée et accompagnée de moyens.

Les relations européennes et internationales



Le développement des relations internationales fait partie des objectifs stratégiques de l'ENSIIE. Une politique européenne et internationale a été définie, mise en œuvre et suivie. Elle s'est déployée autour des actions suivantes :

- la réorganisation du service des relations internationales,
- une diversification des voies pour la mobilité étudiante (entrante et sortante) et la mise en place de mesures incitatives pour encourager la mobilité sortante,
- le renforcement de l'enseignement des langues,
- la mise en place de la semestrialisation des enseignements,
- l'intensification du partenariat à l'international qui se traduit par l'augmentation des conventions de coopération et des accords de double diplôme,
- une mutualisation des actions avec les partenaires locaux et notamment l'IMT.

Le bilan de cette politique se traduit par une augmentation significative des conventions avec des partenaires internationaux²⁴ avec comme corollaire une augmentation tout aussi significative de la mobilité entrante²⁵. La mobilité sortante²⁶ est cependant en stagnation, voire en légère diminution, malgré les mesures mises en place depuis 2012. L'attractivité immédiate des offres d'emploi et les besoins forts des entreprises du domaine sont une explication plausible de ce phénomène.

Les relations internationales en matière de recherche sont gérées en majorité au niveau des laboratoires. L'ENSIIE met à disposition de ses chercheurs des mois invités pour accueillir des chercheurs étrangers.

Une politique de relations internationales active mais une mobilité étudiante asymétrique

L'ENSIIE a créé une direction des relations internationales dotée d'un budget propre (de l'ordre de 21 k€ en 2014). Cette direction comprend un directeur et une assistante à temps partiel et intègre un « pôle langues ». Les missions dévolues à cette direction concernent la mise en œuvre de la politique internationale, la sélection des étudiants étrangers (notamment pour les doubles diplômes), l'organisation de leur accueil ainsi que le suivi de la mobilité des étudiants.

La mobilité sortante est possible selon plusieurs voies :

- pendant la 1^{ère} ou la 2^{ème} année, un stage en entreprise ou un séjour dans le cadre d'un projet humanitaire,
- un stage de fin d'études en 3^{ème} année,
- à l'issue de la 2^{ème} année dans le cadre d'un double diplôme,
- au quatrième et au cinquième semestre d'études.

Les étudiants peuvent effectuer des séjours à l'étranger dans 38 institutions académiques localisées dans 21 pays. L'obligation d'au moins 8 semaines de stage à l'international a été instaurée en 2012 dans l'objectif de favoriser

²⁴ Le nombre de conventions à l'international a doublé en quatre ans, de 14 conventions en 2010 à 28 en 2014, dont 13 accords de double diplôme.

²⁵ L'ENSIIE comptait une dizaine d'étudiants en mobilité entrante en 2009 et près de 35 en 2013.

²⁶ Le nombre d'étudiant en mobilité sortante a diminué sur la période, passant de près de 50 étudiants en 2009-2010 à 40 en 2011-2012.

la mobilité sortante des étudiants, cette dernière étant en légère diminution. Les élèves peuvent s'appuyer sur le programme d'orientation dans le choix des stages, qui est mis en place à l'ENSIIE. Cependant, l'objectif que s'est fixé l'ENSIIE d'atteindre un taux de 100 % pour la mobilité sortante reste ambitieux et suppose que l'établissement accompagne les élèves et qu'il prévoie dans le règlement de scolarité le cas des élèves n'ayant pas effectué de séjour à l'étranger au moment de leur diplomation.

L'ENSIIE a fait du renforcement de l'enseignement des langues un élément important de sa politique d'ouverture à l'international : l'école assure l'enseignement de neuf langues avec l'obligation pour chaque élève d'apprendre au moins deux langues étrangères.

La mobilité entrante suit trois voies principales : le programme *Erasmus* (sept accords bilatéraux *Erasmus*), le recrutement au travers de Campus France et le partenariat bilatéral (par exemple, le programme « 3+3 » mis en place avec l'IMT). Le nombre d'étudiants étrangers est en nette augmentation : de 10 à 12 % d'étudiants étrangers en 2007 à 22 % en 2014. Pour l'année 2013-2014, les étudiants « entrants » sont originaires de 18 pays différents. Les étudiants originaires de Chine, du Maroc et de la Tunisie forment la majorité des étudiants étrangers. Un programme de sélection des étudiants chinois est mis en place dans le cadre d'un accord de double diplôme.

Les étudiants étrangers bénéficient d'un très bon accueil de l'ENSIIE. Les actions mises en place à ce sujet sont nombreuses et adéquates. Elles couvrent l'accueil à l'arrivée, la politique du logement, les bourses d'études, les stages d'insertion et les cours gratuits de Français.

L'ENSIIE a augmenté sa visibilité au niveau international. L'école a ainsi été approchée pour l'aide à la création d'une école en Chine et pour initier des filières en systèmes d'information (Maroc) et en finance (Tunisie).

Afin d'améliorer l'attractivité de l'école et de favoriser l'intégration des étudiants étrangers, il paraît essentiel d'augmenter le nombre de cours dispensés en anglais. Ceci aura également un impact positif pour les élèves français. Le nombre de conventions est important ce qui dénote un certain dynamisme de l'école. Cependant, compte tenu des moyens limités dont dispose l'ENSIIE, il conviendrait d'éviter une trop grande dispersion des efforts dans ce domaine. À cet égard, il est essentiel de mettre en place un suivi de ces conventions pour en évaluer l'efficacité.

Le pilotage et la gestion



I – Une procédure budgétaire qui manque de cadrage politique

L'école ne dispose pas d'un plan pluriannuel permettant de définir et de prévoir les opérations d'investissements sur plusieurs années. Il est vrai que la modicité et la variation sur chaque exercice des crédits ouverts en investissement (285 k€ en 2011, 170 k€ en 2012, 64 k€ en 2013, 81 k€ en 2014) ainsi que l'absence de subventions ne rendent pas cet outil indispensable au pilotage.

L'ENSIIE souhaite accéder aux RCE, et a mis en place avec conviction les actions préconisées dans le rapport de l'IGAENR datant d'avril 2012.

La préparation du budget de l'école relève à ce jour plus d'une conception technique que d'un véritable exercice politique qui affirmerait une stratégie, présentée par exemple par une lettre de cadrage approuvée par les administrateurs en amont de cette préparation. Cet élément ressort également des documents très succincts soumis à l'appréciation du CA lors de l'approbation du budget (trois diapositives). La présentation ne semble susciter de la part du CA que peu de débats.

Si la structure budgétaire apparaît pertinente et proportionnée à la taille de l'établissement (12 centres de coûts), l'école aurait toutefois intérêt, si elle devait accéder aux RCE, à définir un processus budgétaire donnant au budget son véritable sens politique, même s'il reste très contraint et constant, avec peu de marges. Cela nécessiterait la mise en place d'un dialogue de gestion avec les responsables des centres financiers permettant à chacun de définir en amont des arbitrages sur ses objectifs, en conformité avec le projet d'établissement. La direction pourra utilement être aidée dans ce sens par la montée en puissance de la comptabilité analytique, puisque l'école, conformément aux recommandations de l'IGAENR, a renforcé sa capacité d'analyse avec le recrutement récent d'un contrôleur de gestion. Le comité estime que ce recrutement pourrait constituer un réel soutien pour la définition des outils méthodologiques et le suivi des indicateurs retenus par le contrat. Par ailleurs, l'identification d'un responsable administratif du pilotage de l'établissement faciliterait la mise en œuvre de ces actions.

II – Une fonction ressources humaines bien cadrée, qui pourrait toutefois optimiser la gestion de ses moyens

Les effectifs de l'école en personnel sont relativement modestes : on compte une trentaine d'enseignants et d'EC, et 25 personnel de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé (Biatss). La mise en œuvre de la politique de ressources humaines est assurée par un service directement placé sous l'autorité du directeur de l'école. Si la fiche de poste du responsable ne laisse pas apparaître au nombre des missions du service la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines et limite simplement ses prérogatives à la mise en œuvre de « l'ensemble des processus de carrière et de paie des personnels », dans les faits, la mission va bien au-delà : il serait à ce titre utile, notamment dans la perspective d'un passage aux RCE, d'actualiser cette fiche.

Le service est composé de quatre personnes, dont deux agents à temps partagé, l'un avec le service financier sur les aspects « suivi de la masse salariale », l'autre avec le service de scolarité sur les aspects « gestion du personnel vacataire » et « gestion des salles d'enseignement ». Ce partage de responsabilité assure une fluidité entre les services dans la gestion des dossiers. De même, la polyvalence du service apparaît également à travers la prise en charge par le responsable d'une partie des affaires générales de l'établissement, comme l'organisation des élections.

Un seul enseignant (PR) a été recruté en 2014 (il est en même temps directeur de l'antenne de Strasbourg) alors que trois supports sont restés vacants. Dans un contexte de sous-encadrement annoncé par la direction, cela peut apparaître paradoxal et pourrait être jugé négativement lors de la négociation du socle de masse salariale dans le cadre de l'accession aux RCE. Toutefois, cela semble s'expliquer par la volonté de clarifier au préalable la stratégie de recherche afin de mieux définir les profils. Le CA de septembre 2014, à l'ordre du jour duquel la question est inscrite, devrait préciser ces profils et les recrutements seront lancés au cours de la prochaine campagne.

III – Une organisation financière fiable

La préparation, la gestion et l'exécution du budget d'environ 3,5 M€ sont assurées par le service financier, composé de 4 personnes, dont un cadre de catégorie A. La situation financière est saine : la subvention de l'État est de 1,6 M€, pour des ressources propres de 1,3 M€ et un fonds de roulement en 2012 qui correspond à 77 jours de fonctionnement. L'organisation des fonctions s'appuie, là encore, sur des services solides et bien organisés, sur des relations quasi quotidiennes et sereines entre les services de l'ordonnateur et ceux du comptable, ainsi que sur des procédures bien arrêtées. S'agissant par exemple des factures, celles-ci sont visées sur place par un personnel de l'agence comptable qui se déplace chaque semaine dans les locaux de l'ENSIIE, puis transmises pour paiement à l'agence comptable, située dans les locaux de l'UEVE. On relève ainsi très peu de rejets. De même, le comptable, qui agit en adjonction de service, rencontre le directeur une fois par mois et participe à tous les conseils d'administration. Il travaille aussi très régulièrement, d'une part avec le responsable du service financier de l'école, d'autre part avec la responsable du service des ressources humaines. Cette proximité permet de régler les difficultés en amont.

Les équipes sont prêtes à assumer les conséquences du passage aux RCE. Elles s'y sont préparées avec méthode et conviction mais attendent toutefois un renforcement humain et en termes d'outils pour mieux répondre aux exigences de suivi de la comptabilité patrimoniale, de contrôle de la paie et de suivi de la masse salariale.

La préparation budgétaire, aujourd'hui assumée entièrement par le service financier, gagnerait certainement à associer étroitement un interlocuteur de la direction. Le service prend également en charge l'organisation des marchés publics. Dans la logique de rapprochement engagée par l'école, mais également dans un souci d'économie globale, il serait rationnel d'étudier la manière dont cette fonction pourrait être partagée, voire mutualisée entre établissements. Ce pourrait être un des chantiers à traiter au sein du comité de direction commun avec TSP, mis en place très récemment.

IV – Une organisation immobilière et logistique qui aurait avantage à anticiper les rapprochements institutionnels engagés

L'école dispose d'un patrimoine en bon état et de réserves immobilières actuellement inutilisées. Les missions de la fonction patrimoniale sont assurées au sein du service « services généraux », qui prend notamment en charge les aspects logistiques (reprographie, standard, téléphonie, gardiennage...) et les aspects maintenance (entretien du patrimoine de premier niveau et nettoyage des locaux, assuré par une entreprise extérieure). Les moyens humains relevant de ce service sont relativement modestes : trois personnes, dont un ingénieur d'études de formation programmiste en bâtiment. Le responsable est membre du comité de direction hebdomadaire.

Il n'y a pas de schéma pluriannuel de stratégie immobilière. Si l'âge, l'état et la surface des locaux ne rendent pas son élaboration urgente, il n'en demeure pas moins que l'ENSIIE gagnerait à engager cette démarche et à s'outiller pour suivre son patrimoine.

La répartition des charges au sein du bâtiment semble complexe, en partie à cause de son imbrication au sein d'une association foncière urbaine.

L'école aurait avantage à lier la définition du poste de responsable de service à la réflexion commune qui s'est engagée avec TSP pour étudier les moyens de mutualiser la fonction patrimoine/logistique et ainsi élargir les compétences globales des deux établissements, tant en termes de ressources humaines qu'en termes d'outils logiciels.

V – Un système d'information rénové qui s'appuie sur un schéma directeur solide

Au cours de ces dernières années, l'école a procédé progressivement à une remise à plat complète de son système d'information, en se dotant notamment d'outils de gestion propres, dans la perspective du passage aux RCE. Les efforts en termes de structuration du système ont été remarquables, compte tenu de la situation en 2008, présentant une architecture éclatée, incomplète et hétérogène. Elle a cependant veillé à ne pas trop diverger des établissements proches, notamment de l'UEVE, en privilégiant par exemple l'application « Système d'information financier analytique et comptable » Sifac pour les finances (ce qui simplifie grandement les relations avec l'agence comptable) et « Harmonisation de la gestion des personnels » Harpege pour les ressources humaines.

En avril 2011, elle a adopté un schéma directeur informatique, clair, précis, définissant bien la stratégie et les priorités, et qui constitue donc un document de pilotage sur lequel la direction s'appuie. Ce schéma met en place un mode de management à deux niveaux : un niveau décisionnel (maîtrise d'ouvrage), et un niveau opérationnel

(maîtrise d'œuvre), qui semble montrer son efficacité. De même, il est prévu le déploiement d'applications orientées métiers (en priorité le domaine scolarité) et la modernisation de l'infrastructure. À noter toutefois une faiblesse en matière de sécurité des systèmes d'informations (SI), dont l'école est consciente et sur laquelle elle travaille. Enfin, elle a mis un intranet à disposition du personnel en attendant l'espace numérique de travail (ENT), mais il est peu utilisé car il ne semble pas correspondre aux attentes des enseignants.

On note que le poste de directeur opérationnel du service est vacant depuis septembre 2013, et que son support a même été utilisé à un autre effet, compromettant donc un recrutement rapide. Cela peut apparaître étonnant au moment où s'engagent des actions et réflexions essentielles en termes de restructuration pour l'école dans lesquelles le système d'information devra donc jouer un rôle prépondérant, et pour lesquelles la direction regrette un sous-encadrement global. Ce non remplacement est justifié par la direction comme cohérent avec la stratégie de rapprochement avec TSP, stratégie inscrite dès 2009 comme prioritaire. Les réflexions communes restent toutefois à préciser, à finaliser et les actions à mettre en place de manière urgente, pour concrétiser rapidement les éléments et la stratégie de collaboration en matière de SI.

Conclusion

L'ENSIIE a connu à partir de 2008, date d'arrivée d'une nouvelle direction, un changement important de trajectoire qui s'est poursuivi durant toute la durée de son contrat : structuration des activités de recherche, gouvernance renforcée par une équipe de direction dynamique et la structuration des instances, participation forte à l'activité scientifique du pôle d'Évry, politique de mutualisation avec d'autres établissements du site. L'offre de formation s'est adaptée aux évolutions des métiers et besoins des entreprises. Cela lui a permis, en dépit de dotations restreintes en personnel et en crédits, de revendiquer un véritable rôle au sein des projets de regroupement.

Le projet de Comue UPSay infléchit la politique de partenariat de l'école qui s'était d'abord tournée principalement vers l'UEVE ; la proximité d'une autre formation d'ingénieur à Évry (TSP) et le positionnement de l'IMT vis-à-vis du projet UPSay ont amené l'ENSIIE à envisager avec TSP des rapprochements plus importants que celui d'école associée à l'IMT ; des études de faisabilité plus approfondies régleront le curseur de ce rapprochement. L'ENSIIE doit néanmoins rester vigilante pour garantir en interne un niveau d'information adéquat sur tous ces projets.

Dans l'immédiat, l'ENSIIE a identifié les agendas des politiques de site et s'y est inscrite, particulièrement en ce qui concerne l'offre master et les écoles doctorales ; elle assume pleinement ses objectifs.

La petite taille de l'établissement est propice à une bonne implication des élèves et au dialogue avec leurs associations. Elle permet un accompagnement personnalisé des étudiants. La politique de la direction rencontre une large adhésion du personnel Biatss qui apprécie une interaction facilitée avec la gouvernance et l'ambiance « familiale » de la structure. En ce qui concerne les EC, certains d'entre eux ont déjà été, pour ce qui concerne leur activité de chercheur, impactés par les évolutions de l'école : ils sont vigilants et attentifs aux résultantes des politiques de site sur la structuration de leurs laboratoires.

Durant la période du dernier contrat quinquennal, l'école a répondu avec peu de moyens à une demande de la Région Alsace d'implantation d'une antenne à Strasbourg. L'offre de formation s'est développée en forte mutualisation avec l'Unistra, qui souhaite la présence de l'ENSIIE. L'avenir de cette antenne sera un sujet d'attention de la direction car la politique d'associations multiples mise en œuvre actuellement (Unistra, IMT, UEVE) sera consommatrice d'énergie et les responsabilités afférentes concentrées sur quelques personnes.

L'ENSIIE devra s'interroger sur les meilleurs moyens de garder une capacité à influencer sur les choix de structuration du site de l'UPSay, particulièrement en ce qui concerne la recherche, pour éviter d'être marginalisée. La direction va donc être fortement sollicitée dans les mois et années à venir. Parallèlement, une clarification de l'organisation interne est à opérer dans un délai bref, par exemple dès que la liste des fonctions support mutualisées avec les partenaires de l'ENSIIE sera définitivement arrêtée.

L'école doit faire face au défi de réussir les multiples projets d'association en gardant l'adhésion de ses étudiants et de son personnel. Dans ce contexte le maintien d'un pôle scientifique à Évry est une condition nécessaire à sa pérennité.

I – Les points forts

- Une stratégie d'établissement claire et volontariste qui a permis un changement de trajectoire, notamment en recherche, et qui s'inscrit désormais dans la perspective d'UPSay.
- Les excellentes relations avec les écosystèmes d'Évry et de Strasbourg, une politique de mutualisation efficace avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (UEVE, TSP, Unistra, TEM).
- Un bon niveau de recrutement des élèves et une reconnaissance de la qualité des diplômés de l'ENSIIE par les entreprises.

- Une offre de formation construite intelligemment, avec une articulation licence et surtout master qui constitue un élément d'attractivité pour la formation d'ingénieur et qui permet de faire un lien avec la recherche.
- Une capacité à faire évoluer les formations en fonction des besoins métiers.
- La préparation de l'établissement pour passer aux RCE dans de bonnes conditions.

II – Les points faibles

- Une organisation institutionnelle ne faisant pas apparaître distinctement les responsabilités administratives et politiques.
- La faiblesse dans le pilotage de la procédure budgétaire.
- Le manque de moyens humains, notamment à Strasbourg, pour garantir la pérennité de l'antenne.
- Des modalités d'intégration des chercheurs qui, au moment de la visite et compte tenu du calendrier prévu, n'ont pas encore suffisamment fait l'objet de réflexion et de dialogue.

III – Les recommandations

- Impliquer davantage la communauté des EC et des étudiants de l'école dans les évolutions en cours (UPSay, rapprochement avec l'IMT, changement de périmètre de la recherche).
- Assurer une meilleure représentation des acteurs alsaciens dans les conseils.
- Etre vigilant quant à l'adéquation entre l'ambition du projet et les moyens et ressources disponibles et mobilisables.
- Assurer une meilleure collégialité dans l'allocation des dispositifs sociaux (bourses, logements).
- Formaliser les procédures qui régissent l'évolution de l'offre de formation notamment en ce qui concerne l'implication des entreprises dans la construction des enseignements.
- Clarifier l'organigramme et séparer la fonction du pilotage de la gouvernance, dans la perspective des rapprochements.

Liste des sigles

A

AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
ANR	Agence nationale de la recherche
Ater	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

B

BDE	Bureau des élèves
Biatss	Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, et personnels sociaux et de santé
BTS	Brevet de technicien supérieur

C

CA	Conseil d'administration
CCS	Concours Centrale Supélec
CE	Conseil des études
Cedric	Centre d'étude et de recherche en informatique et communications
CFA	Centre de formation d'apprentis
CGE	Conférence des grandes écoles
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Comue	Communauté d'universités et établissements
Cosy	Master « des concepts aux systèmes »
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CS	Conseil scientifique
CTI	Commission des titres d'ingénieur
CV	<i>Curriculum vitae</i>

D

Deug	Diplôme d'études universitaires générales
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

EA	Équipe d'accueil
EC	Enseignant-chercheur
ECTS	<i>European credit transfer system</i> (système européen d'unités d'enseignement capitalisables transférables d'un pays à l'autre)
ENSIIE	École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
Ensta	École nationale supérieure de techniques avancées
ENT	Environnement numérique de travail
EPA	Établissement public à caractère administratif
EPCSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

F

FC	Formation continue
FCS	Fondation de coopération scientifique

H

Harpege	Harmonisation de la gestion des personnels (application informatique)
HDR	Habilitation à diriger des recherches

I

Ibisc	Laboratoire « Informatique, biologie intégrative et systèmes complexes »
Icube	Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie
I dex	Initiatives d'excellences
IESF	Ingénieurs et scientifiques de France
IGAENR	Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
ILC	Ingénierie du logiciel et des connaissances
IMT	Institut Mines-Télécom
Isi	Informatique et sciences de l'image
Isite	Initiative sciences innovation territoires économie
Iso	Organisation internationale de normalisation
IUT	Institut universitaire de technologie

L

Lamme	Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Évry
LIGM	Laboratoire d'informatique Gaspard-Monge
Limsi	Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur statistique et génome

M

MCF	Maître de conférences
MENESR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la rRcherche
Moocs	<i>Massive open online courses</i> (formation en ligne ouverte à tous (FLOT))
MOPS	Modèles, optimisation, programmation et services
MPRO	Master parisien de recherche opérationnelle

P

ESI	Évry science innovation
PME	Petite et moyenne entreprise
PR	Professeur des universités
Pres	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

R

RCE	Responsabilités et compétences élargies
Rise	Réseaux informatiques et systèmes embarqués
RVSI	Réalité virtuelle et systèmes intelligents

S

Samovar	Laboratoire services répartis, architectures, modélisation, validation, administration des réseaux
SI	Système d'information
Sifac	Système d'information financier analytique et comptable

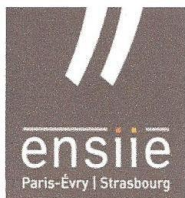
T

TEM	Télécom école de management
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TSP	Télécom SudParis

U

UEVE	Université d'Évry-Val d'Essonne
UMR	Unité mixte de recherche
Unistra	Université de Strasbourg
UPR	Unité propre de recherche
UPSay	Université Paris-Saclay

Observations du directeur



Monsieur Philippe TCHAMITCHIAN
Directeur de la section des Etablissements
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : Rapport AERES
Référence : 2014-259 MS/YG

Evry, le 11 novembre 2014

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec attention le rapport d'évaluation de notre établissement que vous m'avez transmis.

Je souhaite remercier le comité d'audit pour la qualité de nos échanges.

Le rapport renforce le bien fondé de nos orientations stratégiques.

Je n'ai pas d'objections majeures sur votre rapport, j'aimerais simplement rappeler quelques points particuliers :

- l'implication de tout le personnel contribue à la réussite de l'école. Ces efforts sont d'autant remarquables que l'école est particulièrement sous dotée ;
- l'organisation et le mode de fonctionnement mis en place tiennent compte des déficits en moyens financiers et en personnels ;
- le manque de moyens ne permet pas un vrai pilotage politique de la procédure budgétaire ou la création de postes comme celui de secrétaire général.

Je vous remercie à nouveau pour l'importance de vos avis et de vos recommandations dont nous tiendrons compte pour le développement de notre établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Ménad SIDAHMED

Le Directeur
1, square de la résistance
91025 Evry Cedex
Tél : 01 69 36 73 21
Fax : 01 69 36 73 27
Courriel : menad.sidahmed@ensiie.fr
www.ensiie.fr

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Organisation de l'évaluation



L'évaluation de l'école nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE) a eu lieu du 3 au 5 juin 2014. Le comité d'évaluation était présidé par Anne-Marie Jolly, professeure des universités émérite (université d'Orléans).

Ont participé à l'évaluation :

- Jean-Luc Argentier, directeur général des services à l'université Grenoble 1
- Prosper Burq, ancien étudiant à la Georgia Institute of Technologies et à l'institut national polytechnique de Toulouse
- Bernard Rigaud, professeur des universités au centre universitaire de formation et recherche Jean-François Champollion
- Farouk Toumani, professeur des universités à l'université Clermont-Ferrand 2
- Stéphane Wojcik, consultant en formation et marché du travail pour le secteur TIC à Agoria (Belgique)

- Caroline Le Van Kim, déléguée scientifique, et Florian Marquis, chargé de projet, représentaient l'AERES.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la *Liste des experts ayant participé à une évaluation par l'AERES* à l'adresse URL https://ged.aeres-evaluation.fr/guest.php?sole=Y&app=AERES_DIFFCV